

BILAN DE COMPETENCES – DEFIPRO

Prérequis

Savoir parler, lire et écrire en français.
Maîtriser la navigation et les recherches sur internet.

Délais et modalités d'accès

Information et inscription :
contact@abbyformation.com. Action disponible dès l'inscription.

Objectifs

A l'issue du bilan, le participant aura et sera en capacité de :

- Dresser le bilan des expériences professionnelles et extra-professionnelles
- Elaborer et mettre en œuvre les éléments de priorisation d'un projet professionnel
- Elaborer, suivre et mesurer un plan d'actions et un plan de communication
- Présenter son parcours professionnel et son projet

Modalités pédagogiques

Apports méthodologiques, Entretiens individuels, Enquêtes terrain, Support digital
L'organisme de formation désigne un référent pédagogique et un référent handicap si nécessaire.

Déroulé du bilan de compétences

Préliminaire : Prise de contact (besoin, format, déroulé)

Investigations



Phase **préliminaire :**

- analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Phase **Investigations :**

- procéder à l'inventaire des expériences, compétences actives et dormantes, freins et motivations, valeurs, modes de fonctionnement au travail, atouts et points de progrès,
- identifier des perspectives réalistes
- décider de son projet professionnel et en vérifier la pertinence,
- déterminer les moyens et ressources ainsi qu'un plan d'actions associées
- définir un plan de communication adapté

Phase **Conclusion :**

- s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- fixer la date de l'entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Phase **Suivi :**

A l'occasion d'un entretien individuel de suivi fixé 6 mois maximum après la dernière session face-à-face :

- Analyser les conditions de mise en œuvre et les éventuels écarts
- Identifier des actions à suivre et réajustements éventuels

Durée : 24h maximum

Dates & Lieu : A définir avec le bénéficiaire.

Les locaux utilisés sont situés dans un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges – bureau privatisé dans des centres d'affaires ou coworking.



Tarif public TTC : Selon la durée – 24h maximum – et le lieu.

Cliquer ici : [Présentiel à Paris](#) | [Présentiel à Bordeaux](#) | [A distance](#)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter en cas de besoin d'adaptation à la situation de handicap du bénéficiaire.